



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
04/09/2025

OBJET

RH - CCAS

Création et suppression d'un poste au sein du CCAS

Nombre de membres
en exercice : 14
présents : 8
votants : 7

DECISION

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage :

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 25.42

Séance du 17/09/2025

Président de séance : Mme GUILLEUX, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, M. ANDREZ, M. ARNAL, M. KURT, M. LAPOIRE,

Etaient absents : M. DUMONT, Mme CHABRIER, Mme BRACHOTTE, Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme LIME-VIEILLE, M. MANZONI

Invités : M. GROSJEAN

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Procurations de vote :

1. Contexte

Le CCAS est confronté à une évolution significative des besoins des usagers, marquée par une augmentation des demandes sociales et une complexité croissante des situations de fragilité. Jusqu'à présent, un poste d'adjoint administratif, principalement axé sur l'accueil et la gestion administrative, assurait le premier contact avec le public. Or, cette organisation ne répond plus de manière satisfaisante aux attentes actuelles du service, qui nécessitent un accompagnement social de proximité et un suivi personnalisé.

Motif de la suppression

Afin de mieux adapter le fonctionnement du service aux réalités du terrain, il est proposé de :

- Supprimer un poste d'adjoint administratif territorial, dont les missions sont désormais trop limitées par rapport aux besoins constatés.
- Créer un poste d'agent social territorial, permettant d'assurer un accompagnement social de premier niveau, un suivi des demandes, l'orientation du public et un soutien aux démarches.
- Sécuriser l'accompagnement du public accueilli grâce à un agent disposant de compétences dans le domaine social.
- Renforcer la qualité et la continuité du service en constituant un binôme d'agents formés à l'accompagnement social.

Objectif

Cette évolution vise à professionnaliser l'accompagnement du public au sein du CCAS, en garantissant une meilleure prise en charge des situations de fragilité et une réponse adaptée aux besoins croissants des usagers.

Nouvel emploi à créer

Le poste proposé est intitulé « agent social », rattaché à la filière sociale, avec le grade d'agent social territorial. Il sera créé à raison de 21 heures hebdomadaires.

La date de création de ce nouvel emploi est fixée au 1er octobre 2025, en même temps que la suppression du poste actuel d'adjoint administratif territorial.

Situation de l'agent

L'agent concerné, Pauline Overney, a été consulté. Elle a exprimé son accord pour cette évolution professionnelle.

Le poste reste occupé jusqu'à sa transformation, sans interruption de service.
Une saisine a été déposée auprès du Comité Social Territorial (CST) du 9 septembre 2025, afin de recueillir son avis. Le dossier a été transmis au 9 septembre 2025, avec un avis favorable.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le budget de la CCAS ;
Vu l'avis du Comité social territorial,
Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil d'administration le 12/06/2025.

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

DECISION :

La création d'un emploi d'agent social, permanent à temps non complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/10/2025 :

Filière : Social

Cadre d'emploi : agent social

Grade : agent social

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

La suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial, permanent à temps non complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/10/2025 :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : adjoint administratif territorial

Grade : adjoint administratif territorial

- Ancien effectif : 1
- Nouvel effectif : 0

Les membres du conseil d'administration son favorable sur la suppression du poste actuel et la création du nouveau poste administratif, à effet du 1er octobre 2025.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

